

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Dinan
Canton de Lanvallay
Commune de LE QUIOU

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 10 juillet 2020

L'an deux mil vingt, le 10 juillet à dix-huit heures trente

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Arnaud CARRÉ, Maire.

Nombre de membres en exercice : 11	Présents : Arnaud CARRE, Axel HERVET, Adeline PEPION, Erwann DIVEU, Charles LEFORT, Amandine MORIN, Sonia QUEMENER, Briec LABOUE, Christine LOGUIVY
Présents : 9 Votants : 10	Absents : Lucie CHEVALIER ayant donné pouvoir à Sonia QUEMENER Thierry CHAPON

Secrétaire de séance : Amandine MORIN

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h37
Il est constaté que le quorum est atteint.

Ordre du jour :

- Validation du compte-rendu de la précédente réunion
- Présentation et désignation du titulaire et des suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre prochain
- Présentation du budget finalisé avec perspectives 2020 ; un état du budget à ce jour vous sera distribué
- Délibération à prendre pour autoriser tout élu non adjoint à prétendre au remboursement des frais de route liés aux déplacements en lien avec les commissions
- Délibération à prendre pour proposer des membres pour la commission communale des impôts directs
- Vacances de la secrétaire de mairie : proposition pour un remplacement de deux jours par semaine
- Dispositif argent de poche pour des jeunes de la commune ; Délibération à prendre si accord
- Planning de présence du maire et des deux premiers adjoints durant les vacances
- Délibération à prendre pour subvention à l'association ferroviaire Bretagne Nord

Présentation par Axel HERVET :

- Site internet, avancement
- Règlement pour location des salles
- Bulletin municipal

Présentation par Adeline PEPION :

- Vacances de l'employé communal, organisation pour l'arrosage
- Proposition du grand nettoyage annuel de l'église

Présentation par Erwann DIVEU :

- Choix des travaux à opérer d'ici la fin de cette année
- Changement barillets portes bâtiments communaux
- Travaux salle de motricité (Erwann Diveu et Axel Hervet)

QUESTIONS DIVERSES

Validation du compte-rendu de la précédente réunion de conseil municipal

Monsieur le Maire demande si quelqu'un a une remarque à faire à propos du compte-rendu de la précédente réunion de conseil municipal. Tout le monde valide le compte-rendu.

Eléments à ajouter à l'ordre du jour

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les deux sujets suivants :

- Proposition d'aide du Conseil Départemental pour des travaux d'investissement
- Convocation et entretien des candidats au poste de secrétaire de mairie

Désignation du délégué du conseil municipal et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Monsieur le Maire indique qu'il faut procéder au vote du délégué titulaire et au vote des trois suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Le bureau est mis en place, Monsieur Arnaud CARRE, maire, a ouvert la séance. Madame Amandine MORIN a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Monsieur le Maire a rappelé que le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir : Madame Christine LOGUIVY, Monsieur Arnaud CARRE, Monsieur Charles LEFORT, Monsieur Briec LABOUE.

Il est procédé, selon les règles, à l'élection du délégué titulaire. Deux personnes sont candidates pour être le délégué : Arnaud CARRE et Christine LOGUIVY.

Après le vote à bulletin secret, les résultats sont donnés :

Votants : 10

Arnaud CARRE : 9 voix

Christine LOGUIVY : 1 voix

Arnaud CARRE a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Il est procédé, selon les règles, à l'élection des trois suppléants. Trois personnes sont candidates : Axel HERVET, Adeline PEPION et Charles LEFORT.

Après le vote à bulletin secret, les résultats sont donnés :

Votants : 10 2 bulletins blancs

1^{er} suppléant : Axel HERVET proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat

2^{ème} suppléant : Adeline PEPION proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat

3^{ème} suppléant : Charles LEFORT proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat

Travaux d'investissement à prévoir

Monsieur le Maire propose de prévoir 40 000 € de travaux en investissement sur le mandat.

- Il prévoit la réparation dès cette année 2020 du mur du cimetière. Des devis ont été reçus et il va falloir en étudier d'autres afin de voir au plus juste.
- Le projet de construction du dortoir de l'école est abandonné.
- Les 20 000 € prévus par Dinan Agglomération pour les travaux de l'école iront au projet de rénovation du beffroi de l'église. Travaux à hauteur de 13 595 € H.T ; ces travaux pourraient être subventionnés à 80 %. Délibération à venir le 28 août prochain, lors de la prochaine réunion de conseil municipal.
- Afin de proposer un dortoir adapté dans la pièce de motricité, des volets roulants doivent être posés, ainsi qu'un radiateur et un placard.
- Des tables de camping doivent être fournies et posées, avec mise en place de béton, c'est l'entreprise MARTIN Paysage de Brusvily qui a été retenue, pour un coût TTC de 1 500 €

Indemnisation de frais de route aux conseillers municipaux non adjoints

Monsieur le Maire indique que, des conseillers municipaux non adjoints se rendant régulièrement à des réunions en lien avec leur commission, il propose de rembourser les frais de route, sur présentation de justificatifs et d'une demande écrite de ces derniers.

Après délibération, il est procédé au vote à mains levées

Votants : 10 voix pour : 10

Proposition de commissaires pour la commission communale des impôts directs.

Liste de présentation établie par le Conseil Municipal de la commune, établie conformément aux dispositions de l'article 1650 du Code Général des Impôts.

Sont proposés en qualité de Commissaires de la commune de LE QUIOU les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat des membres du Conseil Municipal.

COMMISSAIRES TITULAIRES		COMMISSAIRES SUPPLEANTS	
Commissaires titulaires domiciliés dans la commune		Commissaires suppléants domiciliés dans la commune	
(TF ou TH)	Nom, Prénom, date de naissance, profession et adresse.	(TF ou TH)	Nom, Prénom, date de naissance, profession et adresse.
TH	CHAPON Thierry né le 03/08/1963, menuisier, 16 La Cour Neuve 22630 LE QUIOU	TH	GUERIN Charlotte née le 22/08/1980, comptable, 9 rue des Ruettes 22630 LE QUIOU
TH	MESNAGE Nathalie née le 08/06/1973, chargée d'affaire, 22 Le Bas Tréveleuc 22630 LE QUIOU	TH	BELLIER Mickaël né le 06/05/1971, technicien process, 8 rue des Ruettes 22630 LE QUIOU
TH	DIVEU Erwann né le 20/11/1985, menuisier, 1 Chemin du Petit Frêne 22630 LE QUIOU	TF	BRUNET DE COURSSOU Christian né le 12/10/1951, retraité, 20 le Haut Tréveleuc 22630 LE QUIOU
TH	VESLIN Marjorie née le 28/09/1973, agent des impôts, 6 rue de la Ville Neuve 22630 LE QUIOU	TF	LYRE Jean-François, né le 27/11/1954, retraité, 30 la Ville Gohen 22630 LE QUIOU
TH	HERVET Axel né le 10/01/1980, responsable QHSE, 13 rue des Ruettes 22630 LE QUIOU	TH	DECHERF Benjamin, né le 20/10/1989, exploitant agricole, 18 la Cour Neuve 22630 LE QUIOU
TH	LEFORT Charles né le 24/04/1997, étudiant, 1 chemin de la Vicomté 22630 LE QUIOU	TH	JULIEN Marc, né le 27/04/1963, chef d'entreprise, 4 Château de Hac 22630 LE QUIOU
TF	GOUPIL Marie-Jeanne née le 19/02/1954, retraitée de banque, 10 rue de la Villa Roumaine 22630 LE QUIOU	TF	LABOUE Briec, né le 17/01/1992, cuisinier, 11 Chemin de la rue Haute 22630 LE QUIOU
TH	LOGUIVY Christine née le 03/12/1961, secrétaire comptable, 3 impasse du Saudrais 22630 LE QUIOU	TH	PIEDVACHE Bernard, né le 27/12/1948, retraité, 25 rue des mares 22630 LE QUIOU
TH	MAHE Jean-Yves né le 11/03/1953, retraité, 10 rue du Sabotier 22630 LE QUIOU	TH	TOSTIVINT Delphine, née le 15/08/1974, secrétaire, 23 rue des Mares 22630 LE QUIOU
(TF ou TH)	Nom, Prénom, date de naissance, profession et adresse.	(TF ou TH)	Nom, Prénom, date de naissance, profession et adresse.

TH)		TH)	
TH	BOIXIERE Marie née le 28/07/1940, retraitée, 24 rue des mares 22630 LE QUIOU	TH	BACQUEYRISSE Emeline, née le 24/05/1989, gardien de police municipale, 1 Chemin du Petit Frêne 22630 LE QUIOU
TF	LE TEXIER Jean-Marc, né le 01/06/1963, gestionnaire magasin , 2 rue de la Ville Neuve 22630 LE QUIOU	TF	DELAROCHE Philippe, né le 28/07/1965, agriculteur, Monmusson 22630 St André des Eaux
TF	LE PENNEC Martine, née le 30/03/1960, laborantine, 1 rue des Ruettes 22630 LE QUIOU	TF	CHOQUEL Jean-Pierre, né le 20/02/1957 retraité, 7bis rue de la Fontaine 22630 LE QUIOU

Après délibération, il a été procédé au vote à mains levées

Votants : 10 Voix pour : 10

ACCEPTÉ

Désignation des membres pour les commissions thématiques de secteur à Dinan Agglomération

Pour participer aux commissions thématiques à Dinan Agglomération, Monsieur le Maire propose les conseillers municipaux suivants :

- Commission transports, mobilité, infrastructures : Charles LEFORT
- Commission habitat, cohésion sociales : Christine LOGUIVY
- Commission petite enfance, enfance jeunesse : Amandine MORIN
- Commission sport et équipements : Sonia QUEMENER
- Commission tourisme : Arnaud CARRE et Lucie CHEVALIER
- Commission eau assainissement, voirie, environnement, GEMAPI : Adeline PEPION
- Commission culture et patrimoine : Briec LABOUE
- Commission politiques maritimes, littorales et fluviales : Axel HERVET
- Commission finances et CLECT : Arnaud CARRE et Axel HERVET1

Organisation pour remplacement de la secrétaire pendant les vacances d'été

Monsieur le Maire précise que la secrétaire, Madame CHESNEL Huguette, prendra tous ses jours de congés cet été, afin d'avoir soldé ses vacances avant son départ en retraite au 1^{er} octobre prochain, sachant qu'elle devra travailler le mois de septembre de concert avec la nouvelle personne qui sera embauchée.

Aussi, Monsieur le Maire prévoit l'organisation suivante :

Du 27 juillet au 1^{er} août inclus : Monsieur le Maire sera présent et passera chaque jour en mairie. Pas de remplacement prévu, sachant que la secrétaire de la commune de Saint Juvat a confirmé son accord pour venir saisir un acte d'état civil en cas d'urgence.

Madame CHESNEL travaillera la première semaine d'août, du 3 au 8 août inclus.

Du 10 au 29 août : Madame CHESNEL sera en vacances et sera remplacée par une secrétaire du service des missions temporaires du Centre de Gestion, à raison de deux matinées par semaine.

Du 10 au 29 août, Monsieur le Maire étant absent, c'est l'adjointe Adeline PEPION qui le remplacera du 10 au 21 août, puis ce sera l'adjoint Axel HERVET qui le remplacera du 22 au 29 août.

Proposition d'un emploi de jeunes de la commune dans le cadre du dispositif « argent de poche »

Monsieur le Maire présente le projet d'emploi d'un jeune de la commune dans le cadre du dispositif « argent de poche ». Un jeune de 16 à 18 ans peut travailler 3 heures par jour autant de fois que la commune le souhaite durant les mois d'été, mais aussi pendant d'autres vacances scolaires. Le coût est de 5 € de l'heure (la commune ne paye pas de charge), cette prestation est payée en fonctionnement sur l'imputation 6256 qui correspond aux « missions ». Le jeune doit impérativement être conseillé par un agent ou un élu communal durant sa mission.

Monsieur le Maire propose toutefois de reporter ce projet à l'année prochaine estimant qu'il est trop tard pour une mise en place cet été.

Versement pour l'association ferroviaire Bretagne Nord

Monsieur le Maire fait part de la demande d'adhésion de l'association ferroviaire Bretagne Nord, d'un montant de 5 €. Il propose que la commune verse cette somme à cette association.

Après délibération, il est procédé au vote à mains levées.

Votants : 10 Voix pour : 10

ACCEPTÉ

Validation d'un règlement intérieur pour le prêt et la location des salles communales

L'adjoint Axel HERVET fait lecture du règlement intérieur qu'il propose de faire appliquer à compter de ce jour pour le prêt et la location des salles communales.

Selon l'article L 2121-29 du CGCT, le conseil municipal est appelé à donner son avis sur ce règlement intérieur mis en annexe de cette délibération.

Après délibération, il est procédé au vote à mains levées.

Votants : 10 Voix pour : 10 REGLEMENT INTERIEUR ACCEPTÉ

Monsieur Axel HERVET prévoit une réunion avec les présidents d'associations du Quiou début septembre, afin de leur présenter le règlement.

Questions diverses :

Barillets de portes à changer :

Monsieur le Maire et Erwann DIVEU proposent de changer le barillet de la porte du rez-de-chaussée donnant sur l'extérieur concernant l'appartement n° 3, place des anciens combattants, situé au-dessus de l'école. Il faudrait également changer le barillet du portillon jaune à l'école, ce dernier étant cassé. Monsieur le Maire demande de changer le barillet de la porte principale de la salle annexe près de la mairie, ainsi que celui de la porte d'entrée de la mairie.

Point sur la voirie avec l'adjointe Adeline PEPION :

Madame PEPION explique avoir fait le point avec Monsieur Gouvary de Dinan Agglomération concernant la réfection de voirie. Des trous ont été rebouchés au niveau de la Cour Neuve et la route de la Ville Neuve sera rénovée en partie dès octobre prochain.

Point sur le fleurissement avec l'adjointe Adeline PEPION :

Madame PEPION recevra le 1^{er} septembre prochain Madame Christine HAMON RONDO, de la direction du patrimoine, service randonnée, espaces naturels et paysages du Département des Côtes d'Armor. Madame PEPION fera le point avec Madame HAMON RONDO, savoir pourquoi précisément la commune n'a pas obtenu le label « 2 fleurs » et ainsi faire le nécessaire pour l'obtenir avec l'aide de Mary BRITTON, l'an prochain.

Madame PEPION indique que la petite tondeuse doit être soit réparée ou changée si le coût est trop élevé, un devis a été reçu mais un autre devis devra être demandé afin de comparer et de prendre une décision.

Point sur l'accueil de victimes de violences sexuelles et de leurs proches avec Madame Christine LOGUIVY :

Madame LOGUIVY fait part de sa réunion à l'espace Stereden à Dinan concernant l'accueil proposé pour les victimes de violences sexuelles et de leurs proches. Madame LOGUIVY a ramené de petits prospectus en mairie et propose qu'on indique ses coordonnées aux personnes concernées, si elles ont besoin d'un complément d'informations à ce sujet.

Demande de Madame BERTRAND pour prendre de l'eau à la mairie

Madame BERTRAND qui possède un petit potager près de la mairie a demandé l'autorisation de puiser de l'eau au robinet de la mairie pour l'arrosage. Elle propose de faire un don annuel de 20 euros. Cette demande a été acceptée par le conseil municipal.

La séance est levée à 20h35.

Le Maire,
Arnaud CARRÉ